

Haras de Sainte Eugénie  
Aubry-en-Exmes  
61160 Gouffern en Auge

## Inscription aux séances d'équitation septembre 2024 Pour enfants à partir de 5 ans et adultes

### Si pour vous vous monter à cheval c'est :

- Le cheval avant la performance
- la compréhension plutôt que la contrainte
- Acquérir des bases solides qui vous permettront de pratiquer toutes les disciplines
  - Pour les enfants apprendre en confiance et prendre  
Le temps de s'approprier les apprentissages
  - Pour les adultes pratiquer l'équitation sans pression et en sécurité

### Alors vous êtes au bon endroit.

- ➔ Les séances ont lieu chaque semaine sauf pendant les vacances scolaires.
- ➔ La durée des séances est de 1h30 comprenant 1 temps de préparation et de soin avant et après.
- ➔ Pour un suivi personnalisé le nombre de places est limité à 7 cavaliers par séances.

**Comment cela se passe :** L'arrivée au club est 5 minutes avant la séance.

La préparation du poneys est faite par les cavaliers (pansage seller brider) les parents n'auront pas à intervenir. Ensuite la partie montée et travail à pied suivant le programme de la séance , pour finir, nous réservons un temps pour les soins et le rangement du matériel.

A la fin de l'année, les cavaliers qui le souhaitent pourront passer les galops de poney et les galops 1 et 2. Les galops 3 et plus se passeront sous forme de stage.

### **Équipement :**

- 1 pantalon
- chaussures fermées, bottes ou boots avec mini-chaps
- casque d'équitation personnel (marqué à son nom)
- des vêtements qui ne gênent pas les mouvements
- pas de t-shirts à bretelles, les épaules doivent être protégées

- des gants (facultatifs)
- gilet de protection conseillé à condition qu'il soit bien adapté à votre taille et obligatoire à partir du galop 4.

## Horaires :

Les cavaliers en retard ne seront pas admis à la séance et leur cours sera décompté.

## Fonctionnement des forfaits :

Le forfait est annuel : il peut être réglé en 4 fois sans frais, le règlement pour l'année se fait à l'inscription. Il est nominatif, non cessible, non remboursable en cas d'arrêt de l'activité.

**Les séances sont rattrapables dans le mois à conditions d'avoir été décommandées au plus tard 48 heures à l'avance ou à condition de fournir un certificat médical.**

## Fonctionnement des cartes pour les adultes:

les cartes de 10 séances sont valables 6 mois, elles sont nominatives, non cessibles, non remboursables en cas d'arrêt de l'activité. Les séances non décommandées au plus tard 48 heures à l'avance seront décomptées sauf en fournissant un certificat médical.

## Dates des vacances scolaires.

Toussaint : du dimanche 20 octobre au lundi 04 novembre 2024

Noël : du dimanche 22 décembre au lundi 06 janvier 2025

Février : du dimanche 09 février au lundi 24 février 2025

Printemps : du dimanche 06 avril au mardi 22 avril 2025

Pas de cours au pont de l'Ascension du mercredi 28 au samedi 31 mai 2025.